

Rigueur, où es-tu ?

ROBERT, Marc-André. *Dans la caméra de l'abbé Proulx – La société agricole et rurale de Duplessis*, Québec, Septentrion, 2013, 233 p.

Luc Laporte-Rainville

Volume 32, numéro 3, été 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72202ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

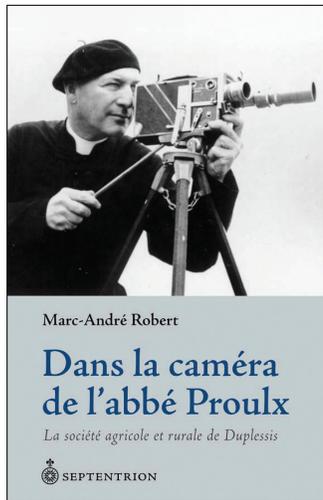
0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laporte-Rainville, L. (2014). Compte rendu de [Rigueur, où es-tu ? / ROBERT, Marc-André. *Dans la caméra de l'abbé Proulx – La société agricole et rurale de Duplessis*, Québec, Septentrion, 2013, 233 p.] *Ciné-Bulles*, 32(3), 54–54.



ROBERT, Marc-André. *Dans la caméra de l'abbé Proulx – La société agricole et rurale de Duplessis*, Québec, Septentrion, 2013, 233 p.

Rigueur, où es-tu?

LUC LAPORTE-RAINVILLE

L'abbé Maurice Proulx. Tout sauf une personnalité notoire — du moins, hors des cercles universitaires. Pourtant, on ne peut nier son importance dans l'histoire du cinéma québécois. Détenteur d'un doctorat en agronomie, ce passionné des champs en culture réalise, en 1937, le tout premier long métrage documentaire sonore du Canada (**En pays neufs**). D'allégeance libérale, il tourne des films éducatifs pour le compte du premier ministre Adélard Godbout, et ce, par l'entremise du Service de ciné-photographie, une institution filmique de la province de Québec responsable de répondre aux besoins gouvernementaux.

Quand le gouvernement Godbout est renversé par l'Union nationale en 1944, Proulx est dans l'obligation de négocier ses réalisations avec le cassant Maurice Duplessis, nouveau meneur des Canadiens français. Étrangement, cela se fait sans escandale, comme si le prêtre partageait plus d'affinités que prévu avec son employeur. Cela fera dire aux historiens que l'homme n'était peut-être au fond qu'un pantin du régime duplessiste, un valet au service

d'une propagande réactionnaire. Aurait-il omis ses racines libérales?

Marc-André Robert n'en croit rien. Son livre, *Dans la caméra de l'abbé Proulx – La société agricole et rurale de Duplessis*, fait même de ce féru des sciences agricoles un progressiste attaché — paradoxe oblige — aux valeurs traditionnelles. La proposition de Robert est la suivante: le cinéma pratiqué par Proulx est un témoignage authentique de la ruralité québécoise d'après-guerre, dont les caractéristiques sociales oscillent entre tradition et modernité. Il soutient que cet artisan offre, par l'entremise du septième art, une vision hautement personnelle, militante (et non propagandiste) de la vie des campagnards, car il encourage l'émergence des nouvelles technologies au sein des fermes canadiennes-françaises. Une perception singulière du monde... L'idée de consacrer Proulx auteur de films a de quoi surprendre, surtout que ses documentaires sont tous, à partir de 1944, des commandes de l'Union nationale. Mais bon... pourquoi pas? Le problème est que Robert peine à défendre sa thèse, son essai collectionnant les incongruités comme d'autres les timbres. Qu'un ouvrage aussi confus ait bénéficié d'une attention de la part d'un éditeur relève de l'exploit.

Tout de même, il est effarant de constater qu'un universitaire puisse affirmer que Proulx ait une démarche personnelle (p. 11), tout en soutenant ceci: «[...] on peut supposer que [le prêtre-cinéaste] eut le soin, pour ne pas dire l'intelligence de se conformer, consciemment ou pas, aux idées et velléités politiques de son employeur» (p. 13). Pardon?! Depuis quand la conformité est-elle un synonyme de singularité? Aux dernières nouvelles, l'auteur d'une œuvre a le devoir de ne pas s'assujettir aux caprices de ses supérieurs. Si Robert n'utilise jamais le terme «auteur» pour qualifier l'abbé Proulx, il ne fait aucun doute qu'il aspire à une telle lecture du cinéma «proulxien». Après tout, ne parle-t-il pas, en page 212, du «style» et de la «psyché» cinématographiques de son sujet?

Robert aurait sans doute gagné à se renseigner sur ce qu'est la politique des auteurs afin de pallier la minceur de son argumentaire. Dans sa thèse de doctorat *La mise en scène cinématographique et le webfilm de fiction* (2007), Christophe Gauthier avance que «le réalisateur, pour être l'auteur [d'un] film, [doit] contrôler l'essentiel des étapes de sa réalisation». En clair, ladite politique exclut l'imposition d'un sujet par un employeur. À moins, bien sûr, que la commande soit sciemment détournée par un artiste fort habile. Mais cela n'est jamais établi dans le cas présent. Tant s'en faut! Est-ce par manque de documentation que Robert ne se prononce pas? Sans doute.

Mentionnons également qu'un auteur travaille l'aspect formel de son art. Photographie, son, musique... tout concourt à instaurer une mise en scène personnelle. Dans cette optique, le montage est, selon Jean-Luc Godard, le point d'orgue de la réalisation: «[Il] est avant tout le fin mot de la mise en scène [...]. Si mettre en scène est un regard, monter est un battement de cœur» («Montage, mon beau souci», *Les Cahiers du cinéma*, 1956). Or, Proulx ne réserve qu'une infime place à cette étape primordiale, comme ne manque pas de le noter au passage Robert: «Dans ses films, il y a en effet très peu de montage et quelques chutes à peine. Il s'agit plutôt d'un assemblage des différents plans filmés, rabotés de façon à constituer un film» (p. 208). Autant dire qu'il n'est qu'un amateur sans envergure, dont le souci principal est d'enregistrer des images à saveur sociologique. En ce sens, on reconnaît l'importance de l'homme, puisqu'il a fort bien documenté la modernisation de l'agriculture (on pense ici aux courts métrages **Jeunesse rurale** et **Le Tabac jaune du Québec**, tous deux réalisés en 1952). Mais cela en fait-il pour autant un cinéaste avec une démarche personnelle? *Que nenni!*

Bref, *Dans la caméra de l'abbé Proulx...* est un ratage, un *best of* de maladresses en matière d'analyse. Preuve qu'un bon sujet ne rime pas nécessairement avec rigueur intellectuelle. ☐